

NATATION SAUVETAGE EPREUVE ADAPTEE

COMPETENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE		
<p>Niveau 3 :</p> <p>En choisissant son mode de nage, se déplacer sur une distance longue en un temps imparti, exigeant le franchissement en immersion d'obstacles disposés en surface, et la remontée d'un objet immergé.</p>		<p>Syndrome rotulien : Les médecins recommandent de ne pas faire de flexion de plus de 30° et des mouvements uniquement dans l'axe antéro-postérieur.</p> <p>Aménagement de l'épreuve : L'élève ne pouvant nager en brasse, on réduit le nombre d'obstacles, la profondeur et la largeur des obstacles à franchi, ainsi que les temps de l'épreuve.</p>		
		<p>Epreuve comportant deux parties enchaînées. Un parcours de 200m comportant 8 obstacles à franchir en immersion. Cette distance doit être nagée en moins de 5mn40 pour les candidats et en moins de 6mn pour les candidates. Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury qui dispose les 6 obstacles régulièrement sur le parcours. Un intervalle d'environ 25m sépare les obstacles qui sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 0.5m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 1 m. Les modalités de franchissement sont libres. Le nombre de tentatives de franchissement n'est pas limité. Passer les obstacles sans les heurter est valorisé. Au terme du parcours d'obstacles et dans son prolongement, le candidat nage vers une zone indiquée, distante d'une vingtaine de mètres, pour remonter en surface en moins de 40 s (garçons), de 45 s (filles), un mannequin qui s'y trouve immergé à environ 2 m de profondeur. Ce parcours est chronométré, jusqu'au moment où les voies respiratoires du mannequin sont émergées. Le candidat communique avant le début de l'épreuve au jury le nombre de points qui lui seront attribués pour chacun des éléments évalués, au cours des deux parties de l'épreuve.</p>		
Pts à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 00 à 09 pts	Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts	
10 Points 1 ^{ère} Partie	<p>Nombre d'obstacles franchis: 6pts</p> <p>Nombre d'obstacles touchés: 2 pts</p> <p>Parcours réalisé ou non dans le temps imparti: 2 pts</p>	<p>1 obstacles franchis: 1 pt 2 obstacles franchis: 2 pts</p> <p>deux et plus : aucun point</p>	<p>3 obstacles franchis: 3 pts 4 obstacles franchis: 4 pts</p> <p>un seul obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 1 pt 200m nagés en moins de 6mn (garçons), 6mn20 (filles): 1 pt</p>	<p>5 obstacles franchis: 5 pts 6 obstacles franchis: 6 pts</p> <p>aucun obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 2 pts 200m nagés en moins de 5m40 (garçons), 6mn (filles): 2 pts</p>
5 Points 2 ^{ème} partie	<p>Les étapes pour remonter le mannequin à la surface: 5 pts</p>	<p>Mannequin remonté à la surface:1pt</p>	<p>Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées:3pts</p>	<p>Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées, dans le temps imparti :5pts</p>
5 Points	<p>Projet personnel: Degré de pertinence du parcours réalisé aux possibilités et aux engagements de l'élève dans la préparation de l'épreuve</p>	<p>Trois différences entre le prévu et le réalisé: 1 pt</p>	<p>2 différences entre le prévu et le réalisé: 2 pts 1 différence entre le prévu et le réalisé: 3 pts</p>	<p>Aucune différence entre le prévu et le réalisé: 4 pts 1 pt supplémentaire si l'élève gère son effort en maintenant une allure globalement régulière sur le premier parcours</p>